RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Secrétariat général

Déclaration relative à l'article 24, al. 4
de la loi sur l'exercice des droits politiques (A 5 05)

Juge suppléant ou assesseur

Chaque candidat à une fonction de **juge suppléant ou assesseur** du Pouvoir judiciaire doit indiquer :

Nom, prénom : .....

Formation professionnelle : .....

Activité actuelle : .....

Conseils professionnels ou civils importants où je siège :

1. .....

2. .....

3. .....

4. .....

5. .....

6. .....

7. .....

8. .....

9. .....

10. .....

11. .....

12. .....

Fait à ……..……., le …… Signature : ……